

Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS)

Accompagner le handicap à domicile

Secteur
Santé Social

Certificat complémentaire de spécialisation (du TP ADVF)

OBJECTIFS

◆ Spécialiser les futurs professionnels dans l'intervention personnalisée auprès des usagers en situation de Handicap à domicile et répondre de manière optimale à la fois aux besoins des bénéficiaires et des employeurs du secteur social et médico-social.

◆ Comprendre le Handicap et mieux appréhender l'accompagnement les personnes en situation de handicap à domicile.

CONDITIONS D'ACCES / PRE-REQUIS

Etre titulaire du Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles « Selon l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère du travail, «peuvent se présenter aux sessions CCS les candidats ayant obtenu le titre auquel est rattaché le CCS dans la mesure où ces derniers ont suivi un parcours de formation professionnelle en cohérence avec le CCS visé »

Les non-titulaires du TP ADVF peuvent suivre la formation sans passer la certification

CONTENU

Module 1 :	14 H
L'approche législative : définition et cadre réglementaire (lois et politique du handicap)	
L'environnement juridique des personnes dépendantes :	
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades	
La loi du 11 février 2005 relative aux personnes Handicapées	
Les aides sociales et organismes : AAH, AEEH, MDPH, CDAPH...	
La protection juridique des majeurs et mineurs (loi du 5 mars 2007): tutelle, curatelle, sauvegarde justice	
Module 2 :	56 H
Connaissance du handicap et Représentations sociales du handicap	
A - Définitions et classification des déficiences et des handicaps (moteurs, intellectuels, sensoriels, polyhandicap, troubles du comportement, conduites addictives ...), leurs étiologies et les éventuels facteurs de risque et/ou aggravants	
B - Les différents types de handicap : cognitif, psychique, mental, sensoriel et moteur ; poly et pluri-handicap	
C - Les pathologies invalidantes: myopathie, SLA, SEP, AVC, maladies chroniques, dégénératives, TCC etc...	
Module 3 :	28 H
Identifier les besoins de la personne en fonction du handicap : au niveau des besoins fondamentaux et des besoins spécifiques : enfants, adolescents et adultes :	
A- Les principes d'ergonomie et les bonnes postures dans l'aide à la toilette, l'habillage, l'aide au repas...	
B- Les aspects spécifiques de la relation et la communication.	
C- Communication avec la famille ou l'entourage.	
Module 4 :	14 H
Les conséquences du handicap sur la vie quotidienne, sociale et relationnelle	
Module 5 :	14 H
Repérer les différents types d'accompagnement adaptés et personnalisés.	
Module 6 :	14 H
La place de l'intervenant au sein de l'équipe pluridisciplinaire et limites de l'intervention.	

MODALITES ET RESSOURCES

Méthode pédagogique :

La méthode pédagogique privilégiera la discussion et l'analyse de situation et des problèmes clés, après un apport théorique indispensable. Ces thèmes permettront d'aborder les postures professionnelles

Quel public ?

- ◆ Demandeurs d'emploi
- ◆ Jeunes de 16 à 25 ans
- ◆ Salariés
- ◆ Individuels payants

Financement - Coût

2100 € TTC

Durée

Durée de la Formation :

Centre : 140 heures

En entreprise : 70 heures (pour les DE)

Validation

Certificat Complémentaire de Spécialisation « accompagnement du handicap à domicile » délivré par la DIRECCTE

Lieu(x)

Lycée Léon Blum
1111, Avenue Léon Blum
83300 DRAGUIGNAN

Contact :

GRETA DU VAR
Pôle Santé Draguignan
LEP Léon Blum
1111, Avenue Léon Blum
83300 DRAGUIGNAN
☎ : 04.94.84.02.26
greta.var-blum@ac-nice.fr
www.legreta.com